

SAINT-SANTIN-CANTALES

BULLETIN MUNICIPAL

Voilà 18 mois que vous nous avez confié la direction de la commune, l'occasion pour nous de vous renouveler nos remerciements pour la confiance que vous nous avez témoignée.

Dans notre profession de foi, nous disions que nous ne serions pas des bâtisseurs, mais nous vous promettions un entretien et un embellissement de l'existant, voici quelques réalisations faites au cours de ces 18 mois de mandat :

-UN DRAPEAU: en l'honneur des anciens combattants (1914-1918) (1939-1945) (AFN) a été acheté.

-LES PORTES DE L'ÉGLISE : ont été poncées et lasurées, plus pose d'un panneau d'affichage sous le porche. (1)

-LE TABLIER DE LA BASCULE : a été sécurisé par la pose de plaques en acier striées sur toute sa surface. (1)

-UN ABRIBUS : a été construit pour les élèves fréquentant le collège de LAROQUEBROU. (1)

AUX ECOLES : reprise des nez de panne et chevrons de rives, plus peinture.

-Le SULLY a été élagué et a reçu la pose de haubans afin de renforcer les troncs, par une entreprise spécialisée (BOIS et Paysages).

-Chemin : élagage entre la CROIX DES MENETTES et CAZARET par les services de l'intercommunalité.

Chemin de PRUNS : élargissement à l'entrée du village.

-A LA STATION DE POMPAGE : suite à la fuite importante du mois de septembre 2014, il a été effectué une rénovation complète en inox, de la station, jusqu'à l'installation existante en fonte, alimentant le château d'eau, soit sur une longueur de 8 mètres pour un montant de 3500€ ttc.

-Afin d'anticiper une éventuelle fuite sur le réseau existant vu son état, la réfection à neuf a été faite en fonte, sur une longueur de 100 mètres, entre les 2 puits et la station de pompage, en inox à l'intérieur des puits et de la station, pour un montant de 11000€ ttc.

AU CIMETIERE: La création d'un columbarium a été réalisée par l'entreprise AUSSET-LAFAGE pour un montant de 7000€. L'ensemble des travaux bénéficiera d'une subvention du fond d'équipement des communes (FEC) pour un montant de 2500€.

L'emplacement de celui-ci a été préparé (enlèvement de la cabane, de l'excédent de terre et réalisation d'un crépi). (1)

Lors du conseil municipal du 31 mai 2015, le règlement de ce dernier a été adopté à l'unanimité, il est consultable en mairie. Le prix d'une case, pour 2 urnes est fixé à 300€ pour une durée de 30 ans.

-Révision du prix des concessions dans le cimetière communal : Le tarif était de 15€ le m², celui-ci passe à 17€. Décision votée à l'unanimité des membres présents.

-Les marches entre les cimetières vieux et neuf ont été refaites en parties et deux rampes ont été apposées pour le confort des personnes âgées. (1)

-Le seuil du portail du cimetière neuf a été refait, ainsi que la peinture des trois portails. (1)

-Sur la place, les joints du socle de la croix ont été refaits et la croix repeinte. (1)

-Les joints des deux monuments (écoles et sur la place) ont été refaits et les deux édifices ont été sablés. (1)

-A L'AUBERGE : depuis le 10 juin 2014, celle-ci est dirigée par Claire et Sébastien, deux jeunes très compétents et très sympathiques en provenance de SAINT ETIENNE (Loire) qui donnent entière satisfaction à la population qui fréquente ce lieu.

-Une épicerie a été créée dans une chambre jouxtant le bar, avec une ouverture donnant accès depuis celui-ci pour en faciliter la gestion et réduire les couts (un seul contrat EDF et chauffage), pour un montant de 11000€ ttc, la commune bénéficiera de 6000€ de subventions : 3000€ en provenance du(FEC) et 3000€ en provenance de la réserve parlementaire du sénateur MEZARD. Un point poste, un point vert, ainsi qu'un dépôt de pain, complètent un service très apprécié.

-Renégociation d'emprunt le 20/01/2015 pour le prêt de l'auberge réalisé en 2007 pour 15 ans, capital restant dû : 80 000€, gain pour la commune 4014,35€.

-Isolation des combles sur le restaurant et sur l'appartement, avec de la laine de roche.

-Sécurisation du puit de l'auberge, par la pose d'une plaque en acier sur ce dernier. (1)

-Goudronnage du parking de l'auberge, par les services de l'intercommunalité.

-Projet de création d'une terrasse de 22 mètres carrés à l'arrière du bar. (1)

(1) Travaux effectués par Jean-Pierre FOURNIER

CONSEIL MUNICIPAL : Le 16 avril 2015 Mr David PLAZE nous informait de sa démission de 1^{er} adjoint ainsi que celle de conseiller municipal, pour raisons personnelles et professionnelles. Lors du conseil municipal du 19 mai 2015, il a été voté le maintien des trois adjoints, 1^{er} adjoint : NOYGUES David, 2^{eme} adjoint : NUREAU Séverine, 3^{eme} adjoint : IBANES Antoinette. Sans nouvelles de Mr MONS depuis le 20 juin 2014, nous avons reçu sa lettre de démission le 21/09/2015 pour raisons personnelles.

-Recrutement de personnel : Le 2 septembre 2014, considérant l'effectif scolaire, 33 élèves (rentrée 2014), il a été utile de recruter un agent pour assurer dans les meilleures conditions les services de la cantine et les activités périscolaires. Madame Annie MOULENE a donc été engagée au poste d'agent technique 2^e classe à temps partiel, soit 10 H par semaine. Son contrat a été renouvelé le 29 juillet 2015 à l'unanimité des présents.

-DENEIGEMENT : Monsieur Serge DELPUECH est chargé du déneigement des chemins communaux pour une durée de 5 ans. Voté à l'unanimité des présents le 02 septembre 2014.

-Eclairage public : lors de la séance du conseil municipal du 29 juillet 2015, il a été décidé à l'unanimité des présents, de procéder au remplacement des lampes à vapeur de mercure, par des lampes au sodium qui consomment deux fois moins et éclairent trois fois plus pour un montant ttc de 8268,60€.

ECOLE : actuellement 34 enfants fréquentent le groupe scolaire, 15 en classe maternelle et 19 en classe primaire.

-Les enfants de l'école vont réaliser une fresque avec l'aide d'un intervenant de CLERMONT-FERRAND les 28,29 et 30 septembre dans le cadre d'une aventure culturelle et artistique.

-Pendant l'année scolaire est également prévue la décoration des arbres de l'école et des séances de tricotage.

-Des cours de prévention aux dangers et l'initiation au secourisme seront dispensés aux enfants, après les vacances de toussaint par un moniteur des sapeurs-pompiers.

-Révision des tarifs de la cantine : Le tarif actuel est de 2,20€, il passe à 2,40€ pour les enfants et de 4,60€ à 4,90€ pour les adultes à partir du 1^{er} septembre.

-Appartements en location : Lors du conseil municipal du 24 avril 2014, il a été décidé de baisser tous les loyers de 50€, afin d'optimiser les locations, voté par 9 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre. Actuellement 7 appartements sur 8 sont loués.

EPICERIE : anciennement (MADRIGNAC) a été vendue à Mme Nadine MADRIGNAC, approuvé par 5 voix pour, 2 abstentions et 2 contre.

PROJETS :

- Rénovation complète du grand appartement (f5) de la cure, en attente des devis.
- Arboriser la déviation entre l'auberge et l'ancienne épicerie, avec des prunus et des poiriers à fleurs, plusieurs devis ont été demandés.
- Elargissement du chemin de PRUNS.
- Elargissement du chemin de BERNAT. (réalisation par le conseil départemental).
- Création d'un parking au cimetière.
- création d'une nouvelle station d'épuration.
- Pour ces quatre dernières opérations un accord est nécessaire avec plusieurs propriétaires, après accord de ces derniers et (seulement après leur accord) une étude de faisabilité sera lancée.

ANIMATIONS :

- Le 15 août le repas champêtre a réuni 180 personnes, devant le succès de cette soirée, nous espérons pouvoir le reconduire l'année prochaine.
- La fête de la Sainte ANNE patronne de notre village a été également remise à l'honneur le 26 juillet, avec une messe animée par le groupe « les cabrettes de PAILHEROLS ». L'après-midi un concert à l'église et un concours de pétanque ont animés cette belle journée. Le nouveau comité des fêtes, présidé par Mr David NOYGUES, s'est associé avec le club des aînés, l'association de chasse et l'association des parents d'élèves pour organiser cette manifestation. Elle sera si possible reconduite l'année prochaine.

ETAT CIVIL 2014/2015

Décès :

Mr AUBERT PHILIPPE	le 25/01/2014	Mr TEYSSIERE Charles	le 28/09/2014
Mr MOULENE Christian	le 21/10/2014	Mme MADRIGNAC Lucienne	le 06/11/2014
Mme GIBERT Lucienne	le 20/11/2014	Mme NUREAU Marie	le 24/01/2015
Mr GOURDAIN Kévin	le 29/04/2015	Mme GIRE Marie	le 04/07/2015

Naissances :

LERON Lilian le 1^{er} mai 2014 : fils de Mr LERON Jérôme et de Mme SERGUES Marie-Laure.

MARTY Paul le 15/06/2014 : fils de Mr MARTY Nicolas et de Mme ROLLAND Angélique.

ROLAND-GAUDELET Shaïny le 04/11/2014 : fils de Mr GAUDELET Jonathan et de Mme ROLLAND Laury.

Mariage :

Mr BLANC Guillaume et Mme ESPALIEU Aline le 08/03/2014.

Numéros utiles :

Mairie :		04.71.62.91.04
ESPALIEU Alain	Maire	06.89.98.31.32
NOYGUES David	1^{er} Adjoint	06.30.91.94.49
NUREAU Séverine	2eme Adjoint	06.75.31.44.38
IBANES Antoinette	3eme Adjoint	06.68.86.19.49

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public : le lundi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00

Pour un problème sur le réseau d'eau :

Merci d'appeler Jean-Pierre FOURNIER au 06.32.88.21.03

En espérant que ces quelques pages vous apporteront les informations, utiles et attendues, pour vous permettre, de juger notre action pour la commune, après 18 mois de mandature.

L'équipe municipale